

Projet Educatif De Territoire (PEDT)
Plan Mercredi
Septembre 2025 > juin 2030

PREFACE DU MAIRE



Notre commune a toujours été un lieu où grandir et apprendre vont de pair. Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante en lançant notre nouveau **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**.

Ce projet reflète une conviction forte : être enfant à Verrières n'a pas la même signification qu'être enfant dans une autre commune car notre Ville possède des atouts singuliers, à proximité de Paris et pourtant marquée par sa forêt, son cadre de vie privilégié et la richesse de ses équipements intergénérationnels.

L'accompagnement de TOUS les enfants de la Ville est une mission qui est au cœur de l'action municipale et une responsabilité importante dès aujourd'hui et pour demain.

En collaboration avec les acteurs locaux et l'ensemble des parties prenantes, nous construisons ensemble un cadre favorisant l'épanouissement de nos enfants.

Ensemble, faisons de ce PEDT un levier pour renforcer la cohésion, l'innovation et les réussites de demain.

SOMMAIRE



1. DEFINITION ET CADRE REGLEMENTAIRE

2. DIAGNOSTIC

3. PROJET

4. GOUVERNANCE

5. PARTENAIRES

6. EVALUATION

1. DEFINITION ET CADRE REGLEMENTAIRE



LE PEDT, C'EST :

- ✓ Un **outil de collaboration local**, au service de l'amélioration de la qualité éducative d'un territoire, et de la réussite de tous les enfants
- ✓ Permet de **mobiliser les ressources** du territoire afin de garantir la continuité éducative.
- ✓ **Favorise les échanges** entre les acteurs tout en respectant leur domaine de compétence
- ✓ Contribue à la **réussite éducative** et à la lutte contre les inégalités tout en favorisant l'accès aux pratiques de loisirs.

1. DEFINITION ET CADRE REGLEMENTAIRE



OBJECTIF :

Prendre en compte les différents temps de la semaine de l'enfant, et **articuler l'action des différents acteurs** éducatifs : parents, équipes éducatives (scolaire et périscolaire) et partenaires extérieurs.



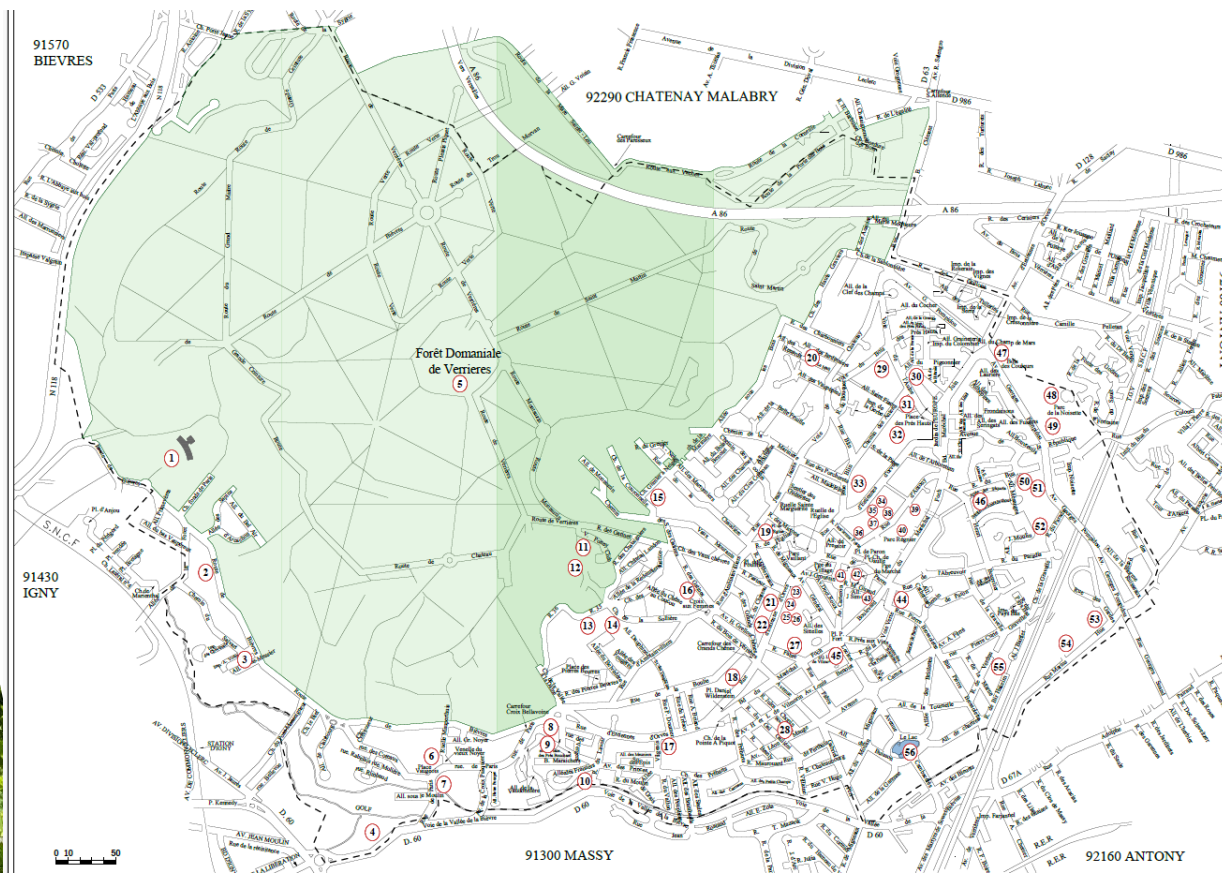
« Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. »

2. DIAGNOSTIC

1) Présentation du territoire



Cartographie des structures du territoire



Population : 15 000 habitants

Localisation : Essonne (91), limite Hauts de Seine (92)

Infrastructures:

Centres de loisirs, espace Jeunes, Point Information Jeunesse, 5 écoles publiques (1 primaire ; 1 élémentaire et 3 maternelles), 2 écoles privées, 1 collège.

45 kms de voirie, forêt couvrant 50% de la superficie

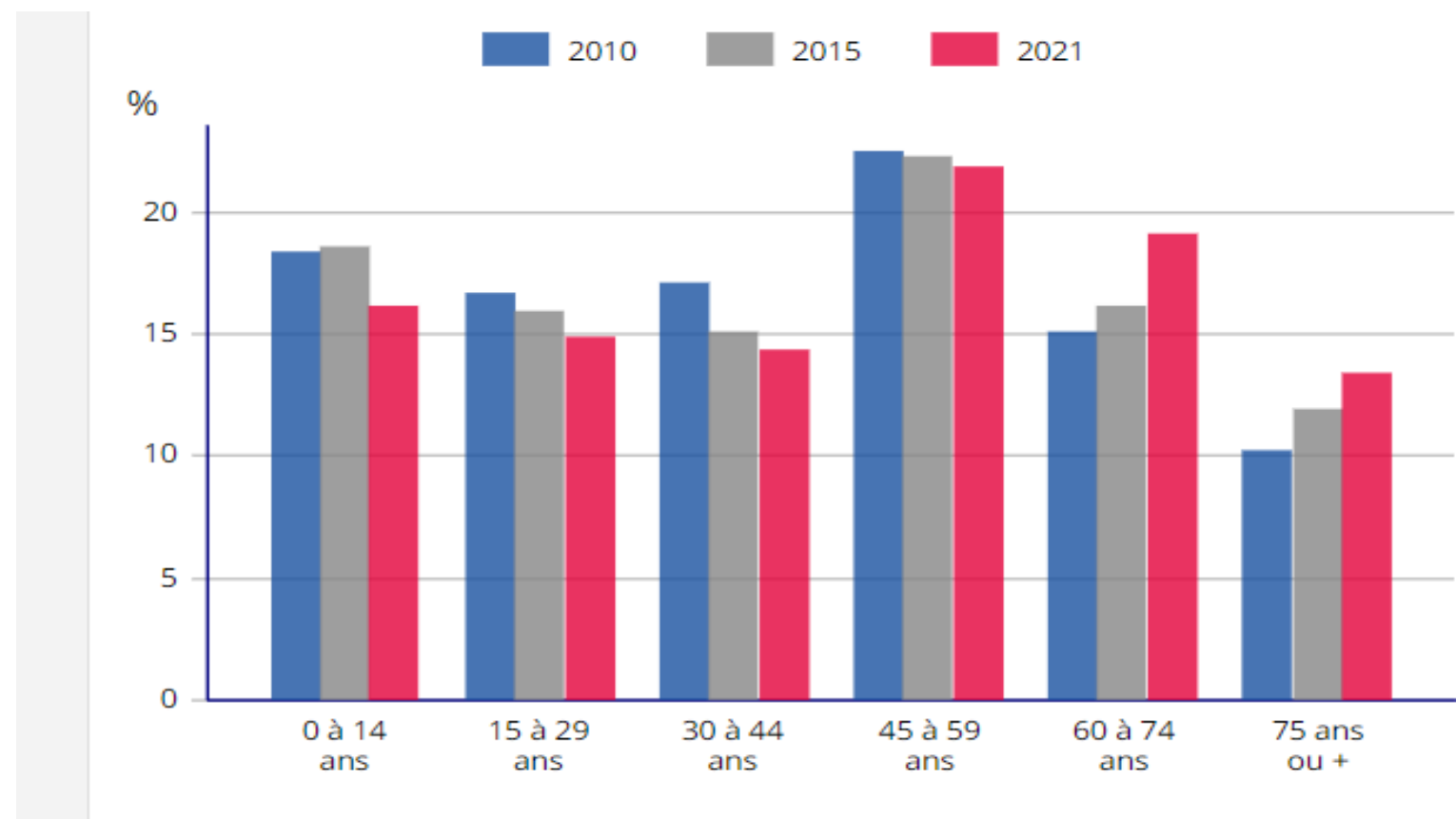
Membre de la **communauté d'agglomération Paris Saclay**

2. DIAGNOSTIC

1) Présentation du territoire



Répartition de la population par âge au 1er janvier 2024



2. DIAGNOSTIC

1) Présentation du territoire et enjeux



Profil social, familial et éducatif de la population de Verrières le Buisson

Source CTG CAF 2024

18% de logements
sociaux

93% de résidences
principales

72% de
propriétaires

9% de chômage

42% de la
population
couverte par la CAF

49% de couples
avec enfants

18% de familles
monoparentales

386 enfants entre 3
et 5 ans

1060 enfants entre
6 et 11 ans

1283 jeunes entre
12 et 17 ans

35 enfants de 3 à
11 ans bénéficiaires
de l'AEEH

45 jeunes de 12 à
24 ans bénéficiaires
de l'AEEH ou AAH

2. DIAGNOSTIC

1) Présentation du territoire



Impacts sur la politique éducative

- Réduction des effectifs scolaires à moyen terme
- Risque de fermeture ou de regroupement de classes ou d'écoles
- Ajustement nécessaire des ressources humaines
- Réorientation des affectations des locaux
- Dégager des moyens pour l'innovation pédagogique

2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



✓ 5 écoles publiques : 1 primaire, 3 maternelles et 1 élémentaire

Ecole Primaire Honoré d'Estienne d'Orves

Ecole élémentaire David Régnier / Paul Fort

Ecole maternelle des Prés Bouchards

Ecole maternelle des Gros chênes

Ecole maternelle Bois Lorient

✓ 2 établissements privés

L'école Rudolf Steiner,

L'institution Notre Dame de l'Assomption,

✓ 1 collège publique (Jean-Moulin)

La scolarisation en lycée se poursuit sur d'autres communes et notamment Massy et Palaiseau.

2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



Les effectifs des établissements scolaires

4 écoles maternelles : 390 élèves
2 écoles élémentaires: 714 élèves

Collège: 549 élèves

Ecole privée Notre Dame : 224 élèves

Ecole privée Steiner : 135 élèves

83 verriérois inscrits en élémentaire à Sophie Barat (Châtenay-Malabry)

Près-Bouchards > 81

Gros-Chênes > 93

Bois Lorient > 128

HE d'Orves maternelle > 88

HE d'Orves élémentaire > 302

D Régnier / P Fort > 412

2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



Les effectifs des établissements Périscolaires

✓ 4 accueils moins de 6 ans :

Maternelle du Clos Fleuri
Maternelle Vert Buisson
Maternelle des Prés Bouchards
Maternelle des Gros chênes

✓ 2 accueils de plus de 6 ans :

Elémentaire Honoré d'Estienne d'Orves
Elémentaire Vert Buisson

✓ 2 Accueils jeunesse

Espace jeunes 12/17 ans
Point Information Jeunesse

Accueils 3/12 ans :

- 50 enfants le matin
- 950 enfants le midi
- 320 enfants le soir
- 290 enfants le mercredi
- 530 enfants sur les petites vacances
- 300 enfants sur les grandes vacances

Accueils 12/17 ans :

- 170 jeunes inscrits
- 20 jeunes en semaine scolaire
- 40 jeunes le mercredi
- 80 jeunes pendant les vacances

2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



Axes principaux fixés par les écoles et le collège dans leur projet d'établissement

**Le bien-être de
chacun**

**L'environnement et
le développement
durable**

L'intergénérationnel

**La réussite des
élèves dans
l'acquisition des
savoirs**

**L'équité et
l'inclusion pour
tous**

La citoyenneté

2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



Objectifs éducatifs de l'Espace Jeunes :

- ✓ **Favoriser le lien social et le vivre-ensemble**

Créer un cadre bienveillant, sécurisé et inclusif où chaque jeune peut s'exprimer, partager et construire des relations positives.

- ✓ **Encourager la citoyenneté active**

Impliquer les jeunes dans la vie de la commune (événements locaux, projets citoyens, actions intergénérationnelles...).

- ✓ **Renforcer l'inclusion sociale et éducative**

Accueillir tous les jeunes, quelles que soient leurs origines, leurs situations ou leurs capacités.

- ✓ **Éveiller la curiosité et l'ouverture culturelle**

Organiser des sorties culturelles et ludiques variées pour ouvrir les jeunes à de nouveaux univers

- ✓ **Favoriser l'autonomie et la responsabilisation**

Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets

2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



Exemples d'actions jeunesse

- Bourse Visa jeunes
- Concours d'éloquence
- Conseil Municipal des enfants
- Formations Bafa
- Formations aux premiers secours
- Jobs d'été municipaux
- Interventions hebdomadaires au collège
- Actions de prévention routière
- Accompagnement pour le stage de 3^{ème} et seconde
- Actions en faveur de l'égalité femmes/hommes
- Nombreuses sorties et ateliers toute l'année et actions pendant les vacances
- Permanence et informations sur les dispositifs existants



2. DIAGNOSTIC

2) L'offre éducative



L'ESPACE JEUNES

Prioritairement réservé aux jeunes Verriérois

Afin de favoriser le lien social et le vivre-ensemble, les jeunes résidant dans d'autres communes mais scolarisés dans les mêmes établissements que des jeunes Verriérois déjà inscrits peuvent également y adhérer. Cela concerne essentiellement le collège Jean Moulin

Journée Type du fonctionnement

Période scolaire > 15h30 à 18h30 (dès 13h30 les mercredi et samedi)

Vacances > 13h30 à 18h30 (du lundi au vendredi)

Ces horaires peuvent être adaptés en fonction des demandes, des animations ou événements organisés pour, par et avec les jeunes.

Équipe d'encadrement, structure et équipements

- ✓ Une coordonnatrice ; un directeur et de deux animateurs
- ✓ Situé en centre-ville, dans un bâtiment disposant de six grandes salles ainsi que d'un bureau administratif
- ✓ Deux minibus mis à disposition pour les déplacements et les sorties

2. DIAGNOSTIC

3) Un partenariat interne dynamique



Outre les acteurs de la mairie précités qui sont au cœur du PEDT (service Activités périscolaires et extrascolaires et service Activités jeunesse), **un autre service est incontournable: « Affaires scolaires et restauration »** qui est la porte d'entrée de la mairie pour les directions d'école concernant la vie scolaire (travaux, projets, subventions, etc) et qui gère le temps la restauration scolaire.

D'autres services sont en lien étroits avec les acteurs scolaires et périscolaires:

- Activités sportives
- Vie associative
- Culture
- CCAS
- Police Municipale

Beaucoup d'actions sont réalisées en projets transversaux (Prévention routière, Olympiades, CLEA, ...).

2. DIAGNOSTIC

4) Un partenariat externe en perpétuel développement



Des instances de partenariat intégrant les acteurs scolaires et périscolaires :

- Le Comité de pilotage et les groupes de travail autour de la **Convention Territoriale Globale pilotée par la CAF** avec la direction « services à la population » qui rassemblent les partenaires internes et la CAF pour décliner et évaluer les actions autour de la petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité, en lien avec les autres documents stratégiques du territoire,
- Le Comité de pilotage et les groupes de travail autour du **PEDT/Plan mercredi** qui rassemblent acteurs internes et externes (SDJES, Education nationale, parents d'élèves, associations, etc) qui fixent les orientations et évaluent les actions,
- Les **Conseils d'écoles** qui sont composés des acteurs de l'Education Nationale et d'élus et qui échangent sur la vie scolaire tournée vers le partenariat, (...)

2. DIAGNOSTIC

4) Un partenariat externe en perpétuel développement



(...)

- **Les groupes de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** composés d'acteurs internes et externes intervenant directement ou indirectement dans le champ de la prévention de la délinquance,
- **Le Comité d'Education à la Santé , Citoyenneté et Environnement (CESCE)** du collège qui coordonne et évalue les actions de prévention et qui a vocation à être ouvert aux partenaires externes (proposition de la Mairie de participer aux réunions dès la rentrée scolaire prochaine),



La taille du territoire, l'implication des acteurs et la structuration de groupes de travail déjà en place permettent une fluidité et une dynamique partenariale qui est un élément clé dans le cadre du PEDT.

2. DIAGNOSTIC

4) Un partenariat externe en perpétuel développement



Les associations identifiées pour intégrer les comités techniques et enrichir l'offre d'actions du PEDT

ASSOCIATION DES FAMILLES

ASSOCIATION SPORTIVE ET GOLFIQUE

BICROSS CLUB

CLUB ABC

COLLECTIF FEMINISTE

COMITE DE JUMELAGE

EN BORDURE DE SCENE

KRAV PE DIEM

L ATELIER EPHEMERE

LA LUCARNE

LES ATELIERS DE LA RUCHE

PONEY CLUB DU BOIS DE VERRIERES

RANDONNEE VERRIERES

TUVB (Trait d'union)

TAEKWONDO

TAI CHI

VERRIERES IMAGES

ZINADO 2000

ETC.

2. DIAGNOSTIC

5) L'offre en matière d'infrastructures



De nombreux équipements :

L'Espace Bernard Mantienne :salles de cinéma et de spectacles

Le Centre André Malraux : tiers lieu avec médiathèque, musée végétal, café littéraire, etc.

L'espace jeunes et l'information jeunesse

L'arboretum municipal

La Potinière (Local socioculturel et salles de danse)

Le Conservatoire

Les Stades Robert Desnos et des Justices,

Les City-stades et nombreux parcs de la Ville

Les Gymnases Vallée à la Dame et Mermoz, (...)



2. DIAGNOSTIC

5) L'offre en matière d'infrastructures



Des espaces ouverts :

Parc de la Noisette

Street Work Out à Desnos

Terrain de l'Hexagone

Bois de Verrières

Parc Régnier

Terrain du Bua

Cityparc de Grais ; de la Tournelle

Squares Louise de Vilmorin ; Léon Maugé

Etc.

2. DIAGNOSTIC



6) Quelques actions à destination des enfants

- **Savoir nager** avec créneaux piscines réservés par la ville
 - **Sorties scolaires et périscolaires et actions autour du vélo** avec l'éducateur sportif de la ville ou la police municipale
 - **Aide aux devoirs** par l'association des familles
 - **Permis piétons** dans les écoles élémentaires (CE2) par la police municipale
 - **"Savoir rouler"** dans les écoles élémentaires par l'éducateur sportif
 - **Permis internet** avec la Police Nationale et actions de prévention contre le cyberharcèlement (CM2) par la mairie
 - **Permis transport** par la RATP (CM2)
- (...)

2. DIAGNOSTIC



6) Quelques actions à destination des enfants

(...)

- **Actions de prévention sur l'utilisation des écrans** soirée spéciale le mardi 19 novembre 2024 : film « Eet si on levait les yeux »
- Actions sur la **communication non violente**
- Participation aux **commémorations**
- **Semaine olympique et paralympique** en écoles élémentaires
- Visites de l'**arboretum**
- **Classe Forêt** et promenade dans le Bois avec le périscolaire, Classe « dehors »
- **Sorties scolaires** pour visiter les **expositions d'art contemporain** à l'Orangerie
- **Passerelle crèche**/petite section/grande section/élémentaire/collège/espace jeunes
- **Ecole au cinéma** de la maternelle au lycée
- **CLEA** (Contrat Local d'Education Artistique)
- Le « **livre élu** »
- **Classes d'eau** avec visites sur la Ville et sur d'autres communes

2. DIAGNOSTIC

7) Atouts et Contraintes



Offre de lieux, d'équipements sportifs et culturels importante et diversifiée : forêt, EBM, gymnases, stades, Malraux, Potinière, Arboretum, Rucher, etc.

Tissu associatif dynamique

Proximité de Paris et de son offre



Zone urbaine (bruit) : adaptation des activités

Plannings très chargés en raison du nombre important d'associations (créneaux peu disponibles)

Atouts du territoire encore **faiblement exploités**

Retrait par le Département de la **Prévention spécialisée**

Absence de gare RER à proximité immédiate

(...)

2. DIAGNOSTIC

7) Atouts et Contraintes



(...)



Homogénéité des actions possibles entre les écoles, dû à la taille du territoire pouvant répondre à l'actuel manque de cohérence, d'homogénéité des pratiques entre les différents sites

Un **partenariat dynamique** et en perpétuel développement



Ecole des Près-Bouchards **éloignée géographiquement** de certains équipements (ex : Malraux)

Animations ponctuelles **sans projet**
Manque de **coordination entre les écoles** et le périscolaire

Animations périscolaires **peu connues**

Besoins en **formation professionnelle**

Manque de temps et de moyens pour la **conception des projets**

2. DIAGNOSTIC

7) Atouts et Contraintes



De **nombreux atouts** : une offre d'infrastructures sportives, culturelles et naturelles riche et variée, un tissu associatif dynamique, ainsi qu'un réseau de partenaires en constante évolution.



Un **manque de coordination** opérationnelle entre les différents acteurs éducatifs. Si chaque établissement ou association mène des actions pertinentes à son échelle, les échanges, le partage d'expériences et la co-construction de projets communs restent insuffisants.

2. DIAGNOSTIC

7) Atouts et Contraintes



Plusieurs besoins identifiés

- ✓ Une augmentation du nombre de temps de concertation,
- ✓ Davantage de formations pour les professionnels,
- ✓ Une meilleure mobilisation des espaces disponibles (gymnases, forêt, arboretum, médiathèque...),
- ✓ Une organisation plus efficiente du temps dédié aux projets.



Ce manque de coordination et de mutualisation nuit parfois à la continuité éducative, enjeu majeur du PEDT.

2. DIAGNOSTIC

7) Atouts et Contraintes



Conclusion

Prendre en compte les différents temps de la semaine de l'enfant,
et **articuler l'action des différents acteurs** éducatifs :

Parents, équipes éducatives (scolaire et périscolaire) et partenaires extérieurs.

3. LE PROJET



1) Public et périmètre du PEDT – Plan Mercredi

Le PEDT concerne les **enfants et jeunes de 3 à 17 ans**.

Les actions mises en place concernent à la fois les temps périscolaire, extrascolaire et scolaires, soit **avant, pendant et après l'école**.

Le **Plan Mercredi** concerne les enfants et jeunes de 3 à 17 ans, inscrits aux centres de loisirs de la ville de Verrières le Buisson :

- MATERNELLE : Vert buisson, Honoré d'Estienne d'Orves, Gros Chênes
- ELEMENTAIRE : Vert Buisson, Honoré d'Estienne d'Orves
- JEUNES : Espace jeunes



3. LE PROJET

2) Modalités pratiques

Modalités d'accueil extrascolaires - vacances scolaires et mercredi

Public

- Enfants Verriérois scolarisés ou non sur la Ville
- Non-verriérois scolarisés sur la Ville en écoles publiques

Horaires

- Toute la journée de 7h30 à 19h
- Accueil échelonné de 7h30 à 9h
- Départ échelonné de 17h à 19h

Lieux

5 accueils situés sur les sites scolaires sauf pour les enfants scolarisés sur l'école des Près-Bouchards qui sont accueillis au centre de loisirs du Vert Buisson

Réservation via l'Espace Citoyen Premium

Pour les vacances

- Ouvert 2 mois avant chaque période
- Clôturée 1 mois avant le début des vacances

Pour les Mercredis

- Jusqu'à 7 jours avant
- Annulation possible 4 jours avant

3. LE PROJET

2) Modalités pratiques



Modalités d'accueil périscolaire (pendant la période scolaire)

Public :

- Enfants Verriérois scolarisés ou non sur la Ville
- Non-verriérois scolarisés sur la Ville en écoles publiques.

Horaires :

- le matin de 7h30 à 8h30
- Pause méridienne de 11h30 à 13h30
- le soir de 16h30 à 19h00

Modalités de réservation :

- Via l'Espace Citoyen Premium
- Jusqu'à 7 jours avant
- Annulation possible 4 jours avant

Lieux: 6 accueils périscolaires situés sur tous les sites scolaires.

3. LE PROJET

2) Modalités pratiques



Accueil Périscolaire : Journée type

Horaire	Accueil du matin
7h30 – 8h15	Accueil échelonné, jeux libres, lecture, dessins, jeux de construction
8h15 – 8h30	Rangement, préparation au passage en classe
8h30	Accompagnement des enfants dans les classes / passage de relais enseignants

Horaire	Pause méridienne
11h30 – 13h30	Déjeuner par roulement, espace de jeux libres et calmes (coin lecture, jeux dans la cour, activités légères, ect)
13h30 – 13h45	Retour en classe

Horaire	Accueil du soir
16h30 – 17h00	Goûter
17h00 – 18h30	Départs échelonnés; activités encadrées (atelier créatif, sport, jardinage, jeux coopératifs...)
18h30 – 19h00	Jeux libres, lecture, temps calme, derniers départs échelonnés

Principes pédagogiques associés

- Respect du rythme de l'enfant : alternance entre temps actifs et calmes
- Favoriser l'autonomie dans les choix d'activités
- Encourager le vivre-ensemble par des jeux coopératifs
- Proposer des activités variées et adaptées à l'âge

3. LE PROJET

2) Modalités pratiques



Mercredi et vacances : Journée type

Heure	Activité
7h30 – 9h00	Accueil échelonné des enfants : jeux calmes, lecture, dessin libre
9h00 – 9h30	Regroupement / présentation de la journée / rituels collectifs
9h30 – 11h30	Activité principale du matin : grands jeux, ateliers manuels, sport
11h30 – 12h00	Temps calme, retour au calme, préparation au repas
12h00 – 13h30	Déjeuner + temps libre encadré
13h30 – 15h00	Temps calme : lecture, sieste (petits), jeux calmes
15h00 – 16h30	Activité principale de l'après-midi : projet artistique, sortie, etc.
16h30 – 17h00	Goûter
17h00 – 19h00	Accueil échelonné du soir, jeux libres, jeux de société, détente

- Chaque journée peut être liée à une thématique (nature, sport, cinéma, coopération...)
- Des sorties sont organisées durant les périodes de vacances et mercredi (piscine, ferme, musée, visites locales etc.)
- Le rythme de l'enfant doit être respecté en alternant les temps calmes et les temps dynamiques afin d'organiser un équilibre entre activités animées et les temps libres où l'enfant choisit ce qu'il souhaite faire

3. LE PROJET

2) Modalités pratiques



Tarification :

- au Quotient familial

Capacité maximale des accueils extrascolaires :

- Vert-Buisson :

- 96 enfants élémentaires
- 88 enfants maternels

- Honoré d'Etienne d'Orves

- 75 enfants élémentaires
- 50 enfants maternels

- Gros Chênes:

- 50 enfants maternels

- Prés Bouchards (*Périscolaire uniquement*)

- 50 enfants maternels

	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAIRE/ Mercredi
Maternelle	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 8 enfants
Elémentaire	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 12 enfants

3. LE PROJET



2) Des constats aux réponses éducatives

Les constats et pistes d'actions ont été identifiés lors des comités techniques PEDT mais également en réunions de coordination des équipes périscolaires et extrascolaires.

Organisation d'un **temps de partage entre les directions scolaires et périscolaire** pour présenter les projets d'écoles et les projets pédagogiques périscolaires afin d'identifier les actions complémentaires aux deux structures.

Evolution du temps d'accueil pour répondre aux besoins du rythme de l'enfant.
Organisation des temps d'animation autour du soutien scolaire, jeux ludiques cognitifs, lectures, expression orale,...

Intégration des **actions partenariales** dans la programmation des plannings d'animations des mercredis en centre de loisirs :

- Mettre en place des projets structurés plutôt que des animations ponctuelles
- Intégrer la gestion de projet au plan de formation des animateurs
- Prévoir des projets cohérents en complémentarité ou dans la continuité des projets réalisés dans le cadre scolaire ou périscolaire
- Mobiliser les associations

3. LE PROJET



2) Des constats aux réponses éducatives

L'inclusion comme fil conducteur

- Réflexion sur le recrutement des AESH comme animateurs sur le temps du midi.
- Prise en compte des besoins spécifiques (valorisation et exploitation des compétences).
- Evaluation de chaque situation avec prise de rendez-vous professionnel/famille.
- Formation des professionnels aux handicaps et à l'inclusion.

3. LE PROJET

3) Les axes éducatifs



Les axes ont été définis conjointement avec les directions d'établissements (école et collège) avec le concours des autres partenaires présents en COTECHS:

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant, du jeune dans son environnement ;
- Participer au développement de l'enfant , du jeune en tant que citoyen;
- Encourager la cohérence des parcours de l'enfant et du jeune dans toutes les activités



3. LE PROJET

4) Les objectifs éducatifs

Favoriser l'épanouissement de l'enfant, du jeune dans son environnement

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Contribuer au bien-être, à l'épanouissement et à l'expression de l'enfant	• Mettre les enfants en situation de confiance et d'affirmation de soi • Renforcer les actions autour de la santé et de la prévention : alimentation, harcèlement, usage des écrans, internet et réseaux sociaux, déplacements... • Favoriser l'expression orale, le théâtre, le travail autour de l'attitude pour contribuer au développement du savoir être • Mener des actions concrètes en matière d'inclusion en particulier pour les enfants à besoins spécifiques ou porteurs de handicap
Développer l'action et l'expression corporelle par l'activité sportive	• Contribuer au développement des capacités psychomotrices • Permettre à l'enfant de connaître et maîtriser ses émotions • Développer la cohésion et l'esprit d'équipe • Contribuer à la lutte contre la sédentarité en favorisant la pratique de l'activité physique et sportive • Contribuer à l'apprentissage du respect des autres et des règles communes



3. LE PROJET

4) Les objectifs éducatifs

Favoriser l'épanouissement de l'enfant, du jeune dans son environnement

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Favoriser le développement de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles	• Favoriser la découverte culturelle et artistique • Favoriser l'accès aux cultures et langues étrangères notamment des villes jumelées avec la commune • Valoriser les savoirs faire • Favoriser la connaissance et l'implication dans les activités du futur Centre culturel Malraux en valorisant toutes ses composantes: lecture publique, musée du végétal, herbier, jeu • Permettre la connaissance et l'appropriation des structures et équipements du territoire, notamment l'EBM (cinéma et spectacle vivant) et le CRI (Dumistes, découverte de la musique) • Participer à la réduction des inégalités d'accès à la culture

3. LE PROJET



4) Les objectifs éducatifs

Participer au développement de l'enfant , du jeune en tant que citoyen

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et au vivre ensemble	• Contribuer à l'apprentissage des valeurs de la République
	• Contribuer à l'apprentissage du respect de l'autre, de soi et de son environnement avec la bienveillance comme fil conducteur
	• Permettre l'expérimentation à la participation à la vie démocratique, renforcer les retours d'expérience du CME, valoriser ce qui y est fait
	• Savoir être, positionnement, acquisition de qualités comportementales
	• Sensibiliser à l'égalité fille-garçon et l'inclusion
	• Favoriser les rencontres intergénérationnelles

3. LE PROJET



4) Les objectifs éducatifs

Encourager la cohérence des parcours de l'enfant et du jeune dans toutes les activités

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Sensibiliser les enfants et les jeunes à la nature et sa préservation	• Encourager les pratiques respectueuses de la nature • Inviter à la découverte de nouveaux « territoires » • Favoriser le contact avec la nature • Proposer des actions autour de l'apiculture, en lien avec les associations d'apiculteurs du territoire, et sensibles aux démarches pédagogiques • Programmer des actions d'éducation environnementale • Permettre la connaissance et l'appropriation des espaces naturels du territoire (arboretum, forêt, Bièvre), envisager des partenariats avec l'ONF • Encourager les activités en milieu naturel et en particulier, se projeter sur ce qui pourrait être envisagé sur le site identifié dit "Clairbourg"

3. LE PROJET



4) Les objectifs éducatifs

Encourager la cohérence des parcours de l'enfant et du jeune dans toutes les activités

Objectifs éducatifs	Objectifs opérationnels
Renforcer les liens entre les « structures »	• Prévoir des temps de présentation des projets d'école et Périscolaires entre les directions scolaire et Périscolaire • Organiser des visites pour découvrir les structures entre les enfants des crèches, centre de loisirs, les écoles, l'espace jeunes, collège • Permettre à l'enfant d'appréhender sa future intégration dans un nouvel environnement • Développer les partenariats entre crèches, centres de loisirs, écoles, l'espace jeunes et le collège
Favoriser les échanges intergénérationnels	• Programmer des échanges et activités avec le public senior • Participer aux animations CCAS en lien avec les maisons de retraite de la ville • Valoriser les rencontres entre les seniors et les enfants des centres de loisirs

4. LA GOUVERNANCE



Un coordonnateur administratif : le directeur pôle « services à la population »

Un référent opérationnel

Un pilotage politique : le Maire Adjoint aux Sports et Jeunesse et la Maire Adjointe aux affaires scolaires et familiales

Et des partenaires du quotidien, dans le cadre d'Un comité de pilotage (COPIL) avec :

- Le Service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES),
- L'Education Nationale (EN),
- La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

Des comités techniques (COTECH) avec des représentants :

- de la coordination
périscolaire/extrascolaire
- des directions d'accueils de loisirs
- du service « activités jeunesse »
- des directions d'écoles et collège
- des parents d'élèves
- des autres services de la ville (culture, sport, services techniques, restauration...)
- de la vie associative

Fréquence de réunion :

- COPIL : 2 à 3 réunions par an
- COTECH : 2 à 3 réunions par an

5. LES PARTENAIRES



Partenaires institutionnels	Partenaires internes	Partenaires externes
Service Départemental de la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (<i>membre du COPIL</i>)	Services Activités Jeunesse, Périscolaire et Extrascolaire (<i>au cœur du PEDT</i>)	Prestataires loisirs, culturels, artistiques et éducatifs (<i>intervenants sur des actions et projets</i>)
	Service sports et vie associative (<i>membre du COTECH, partenaire sur des actions et projets</i>)	Associations sportives (TUVB (<i>plus grosse association multisports =membre du COTECH, partenaires sur actions et projets</i>))
Education nationale (<i>membre du COPIL et COTECHS, partenariat quotidien</i>)	Service Affaires scolaires et restauration (<i>porte d'entrée des directions d'école</i>)	Parents d'élèves (<i>membres du COTECH, partenaires sur des actions et projets</i>)
Communauté d'agglomération Paris-Saclay (<i>membre du COTECH, partenaire sur des actions et projets</i>)	Direction culturelle (<i>membre du COTECH, partenaire sur des actions et projets</i>)	Associations culturelles et artistiques (<i>Club ABC= membre du COTECH, partenaires sur des actions et projets</i>)
Caisses d'Allocations Familiales (<i>membre du COPIL</i>)	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (<i>membre du COTECH, partenaire sur des actions et projets</i>)	



Tous ces partenaires participent à la dynamique territoriale et à la continuité éducative; ils sont membres du COPIL ou des COTECHS et échangent régulièrement en dehors de ces instances sous d'autres formats.



6. L'ÉVALUATION

Méthode d'évaluation pour les COTECH

1. Collecte de données quantitatives (statistiques de participation, nombre d'activités, etc.)
2. Enquêtes qualitatives auprès des enfants, parents, et animateurs
3. Observations directes lors des activités
4. Réunions régulières des COTECH pour analyser les données et ajuster les projets

Synthèse et recommandations du COPIL pour l'évaluation annuelle

- Points forts du PEDT - Plan Mercredi :
- Axes d'amélioration :
- Recommandations pour l'année suivante :
- Taux de satisfaction du PEDT - Plan Mercredi :

L'évaluation de la **coopération entre les acteurs locaux** est essentielle pour mesurer la cohérence, la continuité éducative et la qualité des partenariats. Néanmoins, le manque de temps formalisé pour échanger en amont limite parfois la cohérence globale des actions.

Afin de renforcer les temps de coordination trimestriels entre les acteurs locaux, et de développer des actions croisées sur les enjeux éducatifs communs, les directions scolaires et périscolaires devront partager leurs projets d'écoles et périscolaires.



6. L'EVALUATION

Contexte et caractéristiques de l'évaluation

Ce nouveau PEDT s'inscrit **dans la continuité du précédent** qui n'intégrait pas suffisamment de partie évaluative précise. De fait, cette proposition de **grille d'évaluation** reflète l'ambition éducative de la ville pour les 5 prochaines années.

Les données renseignées seront ajustées en tenant compte de la réalité de terrain. Elles feront également l'objet d'un **processus de graduation** évolutive sur la durée de vie du Projet Educatif de Territoire – Plan Mercredi. Ce processus de gradation évolutive sera formalisé lors des premiers COTECH de rentrée scolaire.

Les **indicateurs pourront également être améliorés** au fur et à mesure de la mise en place des axes et actions éducatives

6. L'EVALUATION



Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Appréciation
Favoriser l'épanouissement de l'enfant, du jeune dans son environnement	Contribuer au bien-être, à l'épanouissement et à l'expression de l'Enfant	100 % des enfants participent à au moins une activité physique et/ou artistique et/ou culturelle par semaine	
		>70 % des enfants ont pu choisir leurs activités	
		Organisation de temps d'expression libre tous les jours	
		>80% des familles en demande ont été accompagnées	
		Dès lors que les moyens techniques et humains le permettent, 100 % des enfants accueillis le sont dans un cadre répondant à leurs besoins spécifiques identifiés (PAI, prise en compte des troubles, aménagements)	
	Développer l'action et l'expression corporelle par l'activité sportive	3 activités sportives différentes sont proposées par période	
		>50 % des enfants participent à au moins une activité physique par semaine sur les temps périscolaires	
	Favoriser le développement de la créativité par l'accès aux pratiques culturelles	3 activités culturelles différentes sont proposées par période	
		1 projet créatif réalisé par période	

Légende

- 1 : Dépasse les attentes
- 2 : Atteint
- 3 : Non atteint

6. L'EVALUATION



Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Appréciation
Participer au développement de l'enfant , du jeune en tant que citoyen	Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et au vivre ensemble	>60% des membres des instances (CME, CMJ, ...) sont présents aux réunions/actions/événements	
		>20 % des enfants et/ou jeunes s'engagent (assises, CME, CMJ, etc)	
		100 % des projets proposés intègrent une dimension de coopération ou de vivre-ensemble	
		>50 % des enfants sont associés à au moins un projet citoyen dans l'année (CME, actions de sensibilisation, forums...).	
		Sensibilisations de tous les enfants et jeunes	
		>80% des enfants/jeunes participent à la réflexion des règles de vie commune	
		>50 % de réponses positives aux demandes formulées par les familles	
		Répartition homogène des enfants et jeunes (fille/garçon, tranches QF, quartiers, ...)	

Légende

- 1 : Dépasse les attentes
- 2 : Atteint
- 3 : Non atteint

6. L'EVALUATION



Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Appréciation
Encourager la cohérence des parcours de l'enfant et du jeune dans toutes les activités	Sensibiliser les enfants et les jeunes à la nature et sa préservation	>25 % des mercredis incluent une activité organisée hors des murs du centre (parc, forêt, arboretum etc.).	
		>50% des actions prennent en compte la dimension éco-responsable	
		>3 projets développés par an	
		Organiser une action annuelle sur les enjeux environnementaux	
		Organiser au minimum 2 sorties en lien avec les enjeux environnementaux par an	
	Renforcer les liens entre les structures	Réaliser au minimum 1 projet commun scolaire/périscolaire par établissement/an	
		Transmission des situations et incidents rencontrés sur un même site scolaire/périscolaire	
		>1 réunion par trimestre entre les directeurs scolaire et périscolaire	
	Favoriser les échanges intergénérationnels	>3 projets intergénérationnels réalisés chaque année	
		>30% des structures répondant positivement aux actions de partenariat	
		>70% de taux de satisfaction des participants	

Légende

- 1 : Dépasse les attentes
- 2 : Atteint
- 3 : Non atteint

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**

Verrières-le-Buisson

